Règlement Trophée Pierre Lebret (TPL)

Nouveautés surlignées en vert

La plateforme en ligne RealBridge (RB), qui est maintenant largement utilisée dans les clubs, est disponible pour des compétitions de Comité par paires.

Le Comité d'Anjou a décidé d'organiser un challenge par paires dénommé :

Trophée Pierre Lebret

1. Qui peut participer ?

Tous les joueurs du Comité d'Anjou, à jour de leur licence 2020-2021.
Il sera obligatoire d'avoir sa caméra et micro branchés, en état de marche et avoir réglé son engagement.
Tout participant s'oblige à respecter les règles de bonne conduite édictées par la FFB.

2. Niveaux

Groupe G : joueurs de l'indice 100 (1ère série Nationale) à l'indice 52 inclus (2ème série cœur), ainsi que les paires dont l'indice global est supérieur ou égal à 88, et qui souhaiteraient jouer dans ce groupe.

Groupe P : joueurs dont l'indice est inférieur ou égal à 50 (inférieur à 2ème série cœur HQ), ainsi que les paires ne comprenant pas de 1ère série mais dont l'indice global est inférieur ou égal à 100.

3. Calendrier

Pour chaque groupe un calendrier différent.
Chaque séance de 18 donnes aura un titre (pour éviter les erreurs à l'inscription). Ce calendrier est figé, néanmoins, si des Finales Nationales des E-Trophées (dont nous n'avons pas les dates) venaient en conflit, nous serions amenés à faire une modification.

Groupe G :

TPL-G-Tour 1 :	Dimanche	28 mars 17h	Indice 136
TPL -G-Tour 2 :	Jeudi	8 avril 20h	indice 135,33
TPL -G-Tour 3 :	Jeudi	15 avril 20h	indice 135,06
TPL -G-Tour 4 :	Jeudi	29 avril 20h	indice 134,41
TPL -G-Tour 5 :	Dimanche	9 mai 17h	
TPL -G-Tour 6 :	Jeudi	20 mai 20h	

Groupe P :

TPL -P-Tour 1 :	Jeudi	1 avril 20h	indice 81,80
TPL -P-Tour 2 :	Dimanche	11 avril 17h	indice 81,04
TPL -P-Tour 3 :	Jeudi	22 avril 20h	indice 80,71
TPL -P-Tour 4 :	Dimanche	2 mai 17h	indice 81,24
TPL -P-Tour 5 :	Dimanche	16 mai 17h	
TPL-P-Tour 6 :	Jeudi	27 mai 20h	

Groupe F (**Finale**)	Dimanche 6 juin 17h, modifié cause e-trophée
Groupe C (**Consolante**)	Dimanche 6 juin 17h

Engagement

Fixé à **5 Euros** par joueur et par séance, ainsi que pour la Finale et la Consolante.
Paiement uniquement avec à votre compte FFB au moment de l'inscription. Il faut ainsi penser à le créditer. Il n'est plus possible de payer par CB.
Paiement, au choix, pour la paire ou par personne (cocher la case prévue à cet effet).

Avant d'être un challenge, ces tournois de Comité sont rétribués en PE suivant les règles de la FFB. Ce qui signifie, entre autres, qu'un joueur pourrait jouer avec des partenaires différents, sans être pénalisé de ce point de vue, mais sans pouvoir prétendre être classé dans le challenge.

4. Principe du challenge

- Un classement par paires inchangées sera établi après les 6 séances, en prenant en compte les 4 meilleurs résultats pour le Groupe G et les 3 meilleurs résultats pour le Groupe P. Une paire n'ayant joué que 3 fois pourra, malgré tout, être éligible pour la finale, si le nombre de points acquis avec ces 3 séances (la séance manquante comptant pour 0) est suffisant en comparaison des autres paires.

  L'unité de compte est le PTPL (Point Trophée Pierre Lebret).
  Chaque tour crédite chaque joueur de la paire du nombre de PE attribué par la FFB (hors bonus).
  Une paire classée aura accès à une séance supplémentaire de 24 donnes environ.

  A nouveau, toutes les paires classées seront divisées en 2 groupes :
  - Le groupe F comme Finale qui sera jouée le dimanche 6 juin à 17h
  - Le groupe C comme Consolante qui sera jouée le dimanche 6 juin à 17h

  La moitié des paires classées sera qualifié pour la Finale et l'autre moitié pour la Consolante.

- La répartition des paires se fera de la manière suivante :
  Tout ce paragraphe est modifié pour apporter des précisions

  Bien noter que la Finale et la Consolante seront jouées au même moment.

  Accès à la Finale
  Il faut avoir participé à au moins 3 tours qualificatifs.
  Ensuite il faut être dans les points, selon le calcul ci-dessous.
  Soit x le nombre de paires issues du groupe G. Soit I l'indice moyen de ces paires.
  Soit y le nombre de paires issues du groupe P. Soit J l'indice moyen de ces paires
  Ces nombres x et y correspondent aux nombres de paires ayant participé à minimum 3 tours qualificatifs dans leur groupe respectif (indépendamment du nombre de points acquis)
  Nombre de paires issues du groupe G en Finale : noté g ayant un indice moyen de I
  Nombre de paires issues du groupe P en Finale : noté p ayant un indice moyen de J

La répartition se fera au prorata des produits gI et pJ.
Nombre de paires en finale (g+p)/2
2 équations 2 inconnues = une seule solution (les arrondis seront gérés pour éviter tout relais en Finale)
A titre indicatif, après les 4 tours qualificatifs déjà joués on aurait une finale avec 60 paires dont 42 issues du groupe G et 18 du groupe P.

Les qualifiés pour la Finale seront inscrits automatiquement, pour autant que le crédit sur le compte de chacun soit suffisant. Les paires doivent donc s'en assurer dès la fin du tour 6. Ceux qui ne pourraient pas jouer, doivent se désinscrire avant le
Mercredi 2 juin minuit
Leurs places seront offertes aux suivants du classement, qui passeront ainsi de la Consolante a la Finale.

Accès à la Consolante
Les paires non qualifiées pour la Finale (Groupes G et P) qui ont participé à au moins 3 tours qualificatifs seront inscrites automatiquement.
Les paires ne souhaitant pas jouer devront se désinscrire avant
le Vendredi 4 juin minuit

Repêchage consolante :
L'inscription n'est pas automatique pour les autres, qui ont néanmoins possibilité de jouer si un des critères suivants est rempli :

- Les paires du groupe P non qualifiées pour la Finale, pour autant qu'elles aient participé à au moins 1 tour qualificatif.
- Les paires du groupe G non qualifiées pour la Finale, ayant participé à moins de 3 tours qualificatifs, si l'indice de la paire est inférieur ou égal à 120.

Pour ces repêchages en consolante, l'inscription se fera par mail au secrétariat du comité avant le Mercredi 2 juin minuit (codi2@wanadoo.fr). A noter que ces repêchages ne donnent pas accès au classement final du TPL.

5. Classement final du Trophée :

Il faudra avoir joué au minimum 3 tours qualificatifs pour faire partie du classement final

Classement des paires du groupe G :
Somme PTPL des 4 meilleurs des 6 tours qualificatifs + PTPL de la finale * 2
Somme PTPL des 4 meilleurs des 6 tours qualificatifs + PTPL de la consolante

Classement des paires du groupe P :
Somme PTPL des 4 meilleurs des 6 tours qualificatifs + PTPL de la finale * 2
Somme PTPL des 4 meilleurs des 6 tours qualificatifs + PTPL de la consolante

6. Attribution des PE et des PP

Le challenge se joue par paire inchangée. Donc les attributions de PP et PE seront identiques pour chacun des joueurs de la paire.

P.P. (Points de Performance)

- Critères d'attribution :
Participation minimum 4 tours (3 tours qualificatifs + Finale ou Consolante ou 4 tours qualificatifs). Il n'est pas obligatoire de participer à la Finale ou à la Consolante (mais ça aide pour accumuler des PTPL!!)

- Barème d'attribution des PP attribués forfaitairement par la FFB :
Le nombre de PP pour la saison 2020 2021 est de l'ordre de 1850 (que l'on appelle X dans la suite) PP maximum. L'attribution sera réduite des points alloués en mixte/2 et senior/2 considérées comme des compétitions de comité.

Le calcul théorique ci-dessous sera ajusté en conséquence
Par ailleurs, la FFB a édicté quelques règles complémentaires qui limitent la dotation maximum pour un joueur sur les 2 saisons à 60 PP et à 30PP pour des compétitions en ligne.
Ces éventuels points en excès seront remis au pot, pour les suivants dans le classement.

- Nombre d'allocataires déterminé par :

N = 0,9X / 20, arrondi à l'entier inférieur

On conserve 15% de l'attribution pour récompenser les meilleurs 2ème Série et 3ème Série du classement du challenge.

Si l'on considère que les 3 premiers reçoivent 30 PP et les derniers 10, l'attribution des PP – arrondie - dans l'intervalle sera linéaire. L'équation de la droite passant par les points A (30 ;2) et B (10 ; N-2), de la forme y = ax+b aura pour valeur de a et b :

a= 20/ (4-N) et b = (80-30N)/ (4-N).

Les 15% de X seront attribués aux meilleurs joueurs de 2ème et 3ème série du classement PT à raison de 10 et 5 PP (hors classement Scratch).
Parmi ces PP 10% seront attribués aux 2èmes séries du groupe G et 5% aux meilleurs du groupe P (2ème et 3ème série).

Comme il n'est pas possible de dépasser le quota indiqué ci-dessus, le calcul final intégrera un coefficient qui dépendra de la participation globale.

P.E. (Points d'Expert)

L'attribution forfaitaire des P.E. est égale à 50 fois le nombre de licenciés du Comité en fin de saison.
En 2021 le quota sera d'environ 220 000 PE.

- Critères d'attribution
Participation minimum 4 tours (3 tours qualificatifs + Finale ou Consolante ou 4 tours qualificatifs). Il n'est pas obligatoire de participer à la Finale ou à la Consolante (mais ça aide pour accumuler des PTPL!!)

Joueurs de 2ème série ayant participé au groupe G
PE attribués = 5 x PTPL

Joueurs de 2ème série ayant participé au groupe P
PE attribués = 1 x PTPL

Joueurs de 3ème série ayant participé au groupe P
PE attribués= 3 x PTPL

Joueurs de 4ème série ayant participé au groupe P
PE attribués= 5 x PTPL

Comme il n'est pas possible de dépasser le quota indiqué ci-dessus, le calcul final intégrera un coefficient qui dépendra de la participation globale.

7. Remplaçants

Le jeu en ligne comporte des aléas de connexion. Il est donc utile d'avoir des remplaçants.
Ceux qui souhaitent prendre ce rôle pourront se manifester auprès du secrétariat du Comité. (Numéro de licence + email + index).
Pas de frais d'engagement pour les éventuels remplaçants.

8. Ethique

Le Comité appliquera à la lettre le guide éthique du bridge en ligne publié par la FFB et consultable en page d'accueil sur notre site https://www.bridgeanjou.com/